

INFO GENERALES

- **L'îlet Ramier** est un rocher escarpé situé à l'est de l'anse à l'Ane sur la commune des **Trois-Ilet.**
- Il a une superficie d'environ **3 ha** et atteint en son plus haut point **une quarantaine de mètres.**
- Ses côtés sont pentus sauf sur la partie méridionale où se développe une petite anse sableuse et le sommet aplati est occupé par un ancien fort militaire.
- Malgré des sols peu profonds et très caillouteux, l'îlet est recouvert d'un manteau arboré quasi-continu et est inhabité.



Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux ainsi que la conservation des espaces nécessaires à l'alimentation, le repos et la survie des espèces protégées, il est instauré une zone de protection des biotopes sur l'intégralité de **l'îlet Ramier** depuis avril 2005.

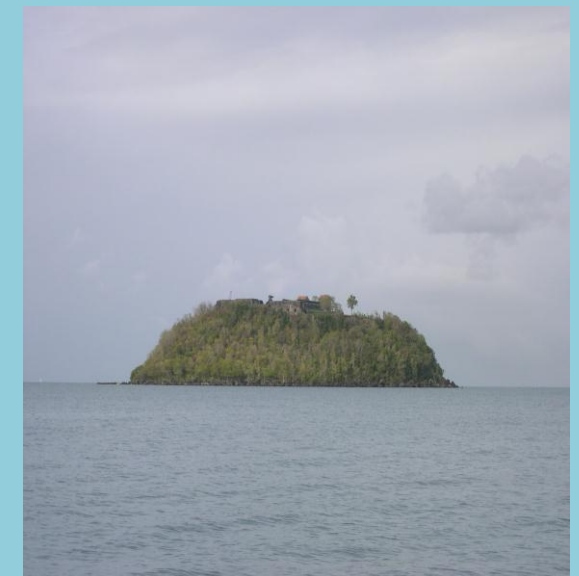


Toutes infractions aux dispositions de l'arrêté seront punies des peines prévues (article L. 415-3 du code de l'Environnement : six mois d'emprisonnement et 9 000 € d'amende)

Ilet Ramier

Arrêté préfectoral
de protection de
biotope.

Site inscrit.



CARACTERISTIQUES DU SITE

Ilet rocheux de forme arrondie, sa végétation se compose d'une forêt sèche plus ou moins dégradée.



Son statut : Sa localisation lui a donné une importance stratégique sur le plan militaire qui explique la présence d'un **fort du 18^{ème} siècle** en son sommet. Aujourd'hui il s'agit d'un terrain militaire. Tout débarquement est soumis à l'autorisation préalable du commandant de la Marine.



Un projet d'introduction d'une population d'iguanes des Petites Antilles (*Iguana delicatissima*) endémiques des Petites Antilles et menacés est en cour d'étude.



INTERET

- **Paysager et esthétique**
L'îlet à Ramiers s'insère dans un environnement demeuré très naturel et d'une grande beauté sur le plan paysager.
- **Biologique et scientifique**
L'îlet à Ramiers regroupe toutes les caractéristiques favorables à l'introduction de l'iguane des Petites Antilles (*Iguana delicatissima*), espèce protégée.
- **Patrimonial et historique**
Le fort appartient à un ensemble de batteries qui autrefois assuraient la protection de la baie de Fort-de-France, avec la pointe des Nègres, la pointe du Bout et le fort Saint-Louis.

